

II – UNE GRANDE AMBITION

- La qualité en restauration ;
- Le respect, au travers de l'hygiène, de la santé et du bien être du consommateur ;
- Le renouveau dans la Restauration Collective Traditionnelle.

D'après nos Statuts, tout adhérent à l'UPPR s'engage lors de sa demande d'admission à l'Association à orienter son action ou son activité :

- vers l'amélioration permanente de la Qualité des prestations ;
- dans le respect des règles sanitaires d'hygiène et de sécurité.

III – UNE ZONE D'ACTIVITE : LA FACADE MEDITERRANEENNE

IV – UN ROLE PEDAGOGIQUE DE FORMATION ET D'INFORMATION

- L'UPPR a été enregistrée comme Organisme de Formation sous le n° 931303901 13 auprès de la Préfecture de la Région PACA.
- L'UPPR, pour réaliser ses missions en faveur de la « Qualité », organise pour ses adhérents et sympathisants, tout au long de l'année et à l'échelon des départements, des journées à thèmes.
- Par ailleurs, notre Association participe ou collabore à des actions de Promotion de la Restauration et des Produits Régionaux avec d'autres Organismes ou Associations.